



PROJET MCDR PORT@iL 2018-2021 PORTE PAR LA FEDERATION NATIONALE FAMILLES RURALES

Note intermédiaire n° 1, juillet 2019

Premières observations sur l'émergence des tiers-lieux

Dans le cadre de l'appel à projets du Réseau rural « Mobilisation collective pour le développement rural », Familles Rurales s'est engagé avec ses partenaires (La Ruche, MRJC, Croix rouge, CNAF, MSA, AMF, AdCF, Nouvelles Ruralités, RTES, RRR Grand Est, Normandie, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire, La Coopérative des tiers-lieux...) et le soutien du Ministère de l'Agriculture, du CGET et de l'Union européenne (FEADER), dans une réflexion sur des tiers-lieux en milieu rural, autour du suivi de 25 expérimentations locales conduites par Familles Rurales dans 12 départements de 4 régions (Grand Est, Centre-Val de Loire, Normandie, Nouvelle Aquitaine), et sur d'autres territoires par la Croix rouge et le MRJC (« Fabriques du monde rural »). Aujourd'hui, le phénomène des tiers-lieux interpelle, interroge. Recyclage de vieilles idées, effet de mode ou réel outil d'animation et de développement, facteur d'attractivité et de revitalisation des territoires ruraux ?

Des **expérimentations** sont lancées. Au-delà des initiatives associatives qui envisagent de transformer et faire évoluer des structures existantes (espaces de vie sociale, Relais Familles, établissements...) en tiers-lieux, d'autres projets émergent d'une demande d'une collectivité, d'un collectif d'habitants ou d'un groupe d'entrepreneurs qui recherchent un soutien technique et une mise en réseau. Un premier repositionnement sur les territoires est donc nécessaire car il ne s'agit donc pas forcément de porter et de gérer mais d'accompagner, de faciliter une démarche de mobilisation locale, de constitution d'une communauté, d'éclosion d'un projet. Il apparaît aujourd'hui que la logique de transformation ne soit pas la plus simple pour des porteurs locaux qui se départissent difficilement de leurs habitudes de travail et des schémas classiques.

Les 25 territoires d'expérimentation sur lesquels une dynamique est née confirment la **diversité** actuelle **des ruralités** puisque les communes concernées vont autant des villages de quelques centaines d'habitants qu'à une petite ville de 18 000 habitants, inscrits dans de petites communautés rurales (< 10 000 habitants) ou de grandes agglomérations (> 100 000 habitants). La problématique de la mobilité se pose partout. On relève la distance importante au bassin d'emploi. Une offre d'équipements et de services est présente mais assez disséminée, des lieux d'accueil existent, mais l'offre n'est pas coordonnée avec des espaces d'activité quelquefois concurrents ou inanimés.

Des formations et un premier séminaire des porteurs de projet ont permis de faire apparaître différentes **catégories d'utilisateurs potentiels** de ces espaces. On peut les regrouper en quatre familles :

- **les « consommateurs », les « occupés »**, au sein desquels on trouve des parents actifs, en quête de qualité de vie, en recherche d'une meilleure conciliation vie familiale-vie professionnelle-vie sociale, que le travail à distance peut intéresser pour limiter leurs déplacements, également des seniors actifs, des personnes plutôt centrées sur leurs propres besoins et leurs intérêts (accès à des équipements, des services, aux loisirs, à la culture...),
- **les « engagés »**, dont l'engagement professionnel et/ou militant et le lien social, l'envie de partage, l'intérêt général constituent des ressorts d'implication sur le territoire. On peut y trouver des étudiants, des jeunes entrepreneurs, des responsables associatifs, des paysans militants...
- **les « invisibles », les « oubliés »** : d'âges très variés, des jeunes sous-qualifiés aux personnes âgées isolées, en passant par des agriculteurs absorbés par leur activité

professionnelle, ils sont souvent les victimes des fractures territoriale, sociale, économique et désormais numérique ;

- enfin, **les « passagers »** qui séjournent sur le territoire quelques jours ou quelques mois : travailleurs saisonniers (agriculture, tourisme), touristes, commerciaux, consultants en mission, travailleurs sociaux... Ils ont besoin d'accéder à un équipement, de trouver un espace de travail convivial de manière temporaire.

On retrouve donc certains de ces profils au sein des groupes qui portent la dynamique tiers-lieu sur les différents territoires, notamment des agriculteurs, des entrepreneurs, des télétravailleurs, des jeunes, des jeunes parents, des « geeks », des retraités actifs. En matière de gouvernance, de nouvelles modalités sont en réflexion, elles bousculent le modèle associatif.

Pour les porteurs de projet, les premiers freins apparus relèvent de l'implantation du tiers-lieu, des locaux, souvent inadaptés, dans lesquels les responsables locaux ont du mal à se projeter. Une étape de préfiguration, de phase intermédiaire s'impose avant d'accéder à de meilleures conditions. Le lieu ne fait pas le tiers-lieu mais il contribue à sa dynamique. Pour chacun, il convient quand même, le premier cercle constitué, d'avancer, de lancer les premières activités, de faire des petits pas.

Les **liens** sont au cœur des projets de tiers-lieux, le lien à recréer entre les personnes (avec les agriculteurs, entre autochtones et néoruraux), entre les acteurs locaux qu'ils soient économiques ou associatifs, entre « geeks » et victimes du numérique, entre jeunes et seniors, entre des entrepreneurs vecteurs de la culture numérique et un tissu économique local encore peu engagé dans la transition technologique (commerçants, artisans...). Le tiers-lieu doit être un espace d'expression, de médiation.

En termes d'**offre**, entre le social, l'économique et le numérique, Familles Rurales a proposé un socle commun aux tiers-lieux : coworking, initiatives en direction du tissu économique local, appui aux porteurs de projets individuels ou collectifs, espace de participation et d'accompagnement des jeunes, médiation numérique, offre de formation, échanges de savoirs, de savoir-faire. Sur chaque champ, les actions pourront être conduites sous des modalités très différentes.

La préoccupation du financement du facilitateur qui anime, traverse aussi les acteurs. La question du **modèle économique** a été immédiatement soulevée. L'hybridation des ressources et les activités marchandes y seront moins développées qu'en ville. Mais pourquoi faudrait-il déjà envisager une **pérennisation** alors qu'on est seulement au démarrage du processus ? Pourquoi le tiers-lieu devrait-il se rattacher à une structure durable si c'est une dynamique ? La question de l'entrée dans les dispositifs (prestations, appels à projets...) pourrait finalement poser un cadre contraignant à l'inverse de l'esprit des tiers-lieux. Aussi, il se dégage que chacun trouvera son propre modèle en fonction du caractère plus ou moins institutionnel ou alternatif et novateur de son tiers-lieu.

En milieu rural, certaines spécificités se dessinent : faire du sur-mesure (problématiques locales), travailler à petite échelle dans la proximité, sans plaquer des modèles ou des dispositifs urbains (le tiers-lieu n'est pas réductible à du coworking), mobiliser et valoriser les ressources bénévoles (pour assurer une réelle accessibilité et une flexibilité en dehors des permanences professionnelles), disposer d'un leader facilitateur qui impulse et saura se mettre en retrait (collectivité ou association), mettre la coopération entre des parties prenantes aux cultures variées au cœur du projet (institutionnelle, économique et sociale).